

Zoom sur une année de réforme

L'année 2008 a été riche en événements, à commencer par la tenue de nouvelles élections à la CRCI suite à la désignation par les CCI de nouveaux membres*, conformément à l'application du décret N° 2007-1308 du 5 septembre 2007.

Réélu, le Président MAUDUY a souhaité que les synergies entre les différentes CCI de Rhône-Alpes et les actions communes aux plans politique et opérationnel continuent de se renforcer : « Notre Assemblée est aujourd'hui mieux à même de construire en son sein des majorités sur les plus grands sujets dont nous aurons à débattre, et je m'en réjouis. Nous sommes dans une dynamique de réforme et la CRCI doit devenir un espace de débats, un espace à enjeux, une institution qui pèse, qui agit, qui s'engage et milite pour le fait économique. Au moment où la réforme générale des politiques publiques prend un tour nouveau, agissons et continuons d'agir avec pour objectif premier l'efficacité et l'efficience des services proposés et rendus aux entreprises rhônalpines » a-t-il déclaré.

Il a également poursuivi le développement des relations de la CRCI avec les partenaires économiques régionaux notamment avec la Région Rhône-Alpes, les services de l'Etat en région, les grandes fédérations interprofessionnelles et professionnelles, déclarant « J'entends continuer à donner à la CRCI la place qu'elle aurait dû avoir et le rang qu'elle doit tenir afin que les entreprises soient écoutées et entendues. La CRCI doit être un outil politique, une instance d'influence, qui travaille en amont, et aussi en arrière-plan, pour faire gagner notre réseau. Elle se doit d'être aussi un moteur, un laboratoire de recherche au service

de la réflexion commune du réseau afin que les CCI puissent mieux accompagner les entreprises à relever les défis économiques auxquels elles sont confrontées ».

Les actions suivantes en sont quelques exemples : la négociation avec la Région Rhône-Alpes sur le développement et le financement de l'apprentissage ; la mise en place régionale des services « Enterprise Europe Network » suite au succès de la réponse commune à l'appel à projet européen ; la collecte de la taxe d'apprentissage ; la Semaine de la création, transmission, reprise ; l'opération « Mon commerçant, mon environnement » ; le village des entreprises au salon Pollutec ; l'édition des Chiffres clés...

Après avoir posé des bases importantes lors du premier semestre, l'automne a été l'occasion d'organiser le débat et de faire des propositions quant aux services que les CCI devront mettre en place à l'horizon 2020 pour aider les entreprises à être encore plus compétitives. En Rhône-Alpes, cela s'est traduit par l'organisation le 18 septembre des Etats généraux de l'industrie (voir ci-contre).

Sous l'impulsion de la réforme générale des politiques publiques menées par l'Etat, s'est également accéléré le mouvement d'auto-réforme des CCI déjà bien initié en Rhône-Alpes.

Il en a résulté d'importants débats, de nombreuses séances de travail autour de deux approches « régionalisation » ou « métropolisation » du réseau des CCI et de trois scénarii présentés par l'ACFCI. Les mois d'octobre et de novembre, avec notamment le Bureau

et l'Assemblée générale de la CRCI Rhône-Alpes du 15 octobre, ont d'ailleurs été l'occasion de voir s'exprimer différents points de vue, de laisser mener à leurs termes des débats engagés, avant que la plus grande majorité des présidents se rassemblent autour d'un projet privilégiant la « régionalisation ». Ainsi, le 25 novembre à Paris, un projet de réforme a été largement approuvé lors de l'Assemblée générale de l'ACFCI par 108 voix pour, 58 voix contre, 3 abstentions. Parmi les voix « pour », 9 provenaient de Rhône-Alpes. Pour le Président de la CRCI Rhône-Alpes, la feuille de route 2009 est claire. « Il est nécessaire de poursuivre dans la voie qui a été choisie, celle du consensus et de la raison. Une voie que François FILLON, 1^{er} Ministre, a d'ailleurs demandé de suivre lors de la clôture des Etats Généraux le 8 décembre 2008 » a déclaré Jean-Paul MAUDUY avant de poursuivre « Il reste maintenant aux hommes de bons sens, à achever leur réflexion et à donner vie à leurs propositions. Il s'agit d'abord de privilégier la proximité et de donner aux CCI locales, premier et plus important maillon de la chaîne de valeur de notre réseau, tous les moyens de leur efficacité. C'est le rôle même de nos CCI de territoire que de s'occuper du tissu et des entreprises quelles qu'elles soient, grandes et petites. Les 4 000 entrepreneurs d'Annonay sont pour moi aussi chers à mon cœur que les 62 000 de Lyon. Il s'agit ensuite de donner une vraie place au fait régional parce qu'il s'impose et parce que des économies peuvent être faites et des redondances évitées par une coordination bien pensée. Cependant je ne vois pas ce qui empêcherait, dans une région,

janvier 2008



Depuis le 1^{er} janvier 2008, les activités du CERAL, s'exercent dans un cadre juridique renoué, sous l'égide de la CRCI Rhône-Alpes. Centre de ressources juridiques spécialisé, le CERAL est au service des CCI.

avril 2008



Monsieur Jacques GÉRAULT, Préfet de la région Rhône-Alpes, a installé le 23 avril 2008, la nouvelle Assemblée de la CRCI Rhône-Alpes composée désormais de 60 membres titulaires. Après le vote de ces derniers, il a proclamé Jean-Paul MAUDUY, élu président de la Chambre régionale de commerce et d'industrie Rhône-Alpes avec 53 voix, soit plus de 91% des suffrages exprimés.

novembre 2008

Faisant suite à la délibération prise à l'unanimité lors de l'Assemblée générale de la CRCI du 23 mars 2008, le décret N° 2008-923 du 11 septembre 2008 a abrogé les articles 3 et 4 du décret N° 81-802 du 19 août 1981. La Délégation à l'économie montagnarde, au tourisme et aux problèmes frontaliers a donc été supprimée le 1^{er} novembre 2008. La question du tourisme, abordée par chaque CCI, sera également traitée au niveau régional afin que soient pris en compte l'ensemble des secteurs géographiques et professionnels.

les personnes de telle ou telle Chambre d'avoir des services communs, de se rapprocher, de se parler, pas plus qu'on ne peut imaginer que demain matin, l'aéroport Saint-Exupéry, l'EM Lyon, GEM ou d'autres équipements, écoles de commerce soient gérés par la seule CRCI, cela n'a pas de sens. A nous désormais de nous comporter en chefs d'entreprise responsables assumant leurs choix, mais aussi en interlocuteurs avisés d'un Etat qui nous assigne, à nous les tenants de l'efficacité, la mission de vraiment rationaliser notre réseau.»

*Votée en Assemblée générale puis approuvée par Monsieur le Préfet de la région Rhône-Alpes, la nouvelle composition de la CRCI Rhône-Alpes a été fixée à 60 membres au lieu de 64 précédemment, ce conformément à l'application du décret N° 2007-1308 du 5 septembre 2007.

Etats généraux de l'industrie : Relevons ensemble les défis de l'industrie



Les Etats généraux de l'industrie organisés par les CCI de Rhône-Alpes, et plus particulièrement la CRCI et la CCI de Lyon, le 18 septembre 2008, ont tenu toutes leurs promesses. Ils ont permis aux 750 participants, chefs d'entreprise, industriels, dirigeants de grands groupes, salariés, journalistes, institutionnels de se projeter vers l'avenir industriel, vers l'avenir énergétique et plus généralement celui de notre société dans un monde global. A l'occasion de cet événement sont intervenus : Jean-François BERNARDIN, Président de l'ACFCI, Guy MATHIOLON, Président de la CCI de Lyon, Anne LAUVERGEON, Présidente du directoire d'AREVA, Jean-Jack QUEYRANNE, Président de la Région Rhône-Alpes, Gérard COLLOMB, Sénateur-Maire de Lyon, Gérard LIGNAC, Président du groupe EBRA, Jacques GERAULT, Préfet de Région Rhône-Alpes, Hélène ROUQUETTE, Présidente de

IDD Tech, Guy METRAL, Président de la CCI de la Haute-Savoie, Philippe RASCLE, Vice-président de la CCI de Saint-Etienne/Montbrison, André-Jacques AUBERTON-HERVE, Président de Soitec et Président de l'ARDI, Jean-Marc BAILLY, Président de la CCI de l'Ain, Patrick BONNEFOND, Directeur général de Sofileta, Eric POYETON, Président de Lyon Urban Truck & Bus, Jérôme BOS, Directeur du site Rio Tinto Alcan de Saint-Jean de Maurienne, Jean-Paul MAUDUY, Président de la CRCI Rhône-Alpes.

Les interventions sont disponibles sur : www.rhone-alpes.cci.fr



décembre 2008



Au cours de l'année 2008, le projet de nouveau siège de la CRCI, voté dans son principe par l'Assemblée générale de la CRCI du 14 mars 2007, a fait l'objet de nouvelles approbations et validations par les élus et la Tutelle de la CRCI. Ainsi, en fin d'année, la CRCI a fait l'acquisition d'un programme immobilier de bureaux au confluent du Rhône et de la Saône, dans le nouveau quartier emblématique de Lyon et à proximité du futur bâtiment du Conseil régional.



La journée de clôture des Etats généraux des CCI s'est tenue à Paris le 8 décembre. Elle a permis aux 3 500 participants - chefs d'entreprise, personnalités, collaborateurs des CCI - de découvrir la synthèse des travaux menés lors des 11 Etats généraux régionaux, dont celle relative à l'industrie présentée par Jean-Paul MAUDUY. La matinée a été rythmée par des propositions, échanges, questionnements, témoignages quant à la capacité des Chambres à évoluer et à s'adapter aux besoins et attentes multiples des entreprises dans une économie mondialisée en crise. De nombreuses personnalités sont intervenues : Madame le Ministre Christine LAGARDE ; Laurence PARISOT, Présidente du MEDEF ; Monsieur le Ministre Hervé NOVELLI ; Jean-François ROUBAUD, Président de la CGPME ; Alain ROUSSET, Président de l'Association des Régions de France ; François DROUIN, Président d'OSEO.

